



La musique monotone de l'exploitation des réfugiés, migrants et déplacés sur le marché du travail libanais

Assaf Dahdah

► To cite this version:

Assaf Dahdah. La musique monotone de l'exploitation des réfugiés, migrants et déplacés sur le marché du travail libanais. *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2021, 37 (1-2), pp.91-115. 10.4000/remi.18227 . halshs-03507164

HAL Id: halshs-03507164

<https://shs.hal.science/halshs-03507164>

Submitted on 30 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La musique monotone de l'exploitation des réfugiés, migrants et déplacés sur le marché du travail libanais

Assaf Dahdah¹

Pôle économique libéral en pleine croissance et métropole « refuge » (Mouzoune, 1999), Beyrouth devient dès la fin des années 1940 une capitale nationale qui abrite et attire des milliers de ressortissants arabes — syriens, palestiniens, irakiens et égyptiens —, arméniens et kurdes qui fuient les bouleversements sociopolitiques au Moyen-Orient. Mais au-delà de cette image de ville ouverte et prospère où chacun est susceptible de trouver sa place, une autre réalité est inhérente à la présence des étrangers à Beyrouth, celle du travailleur assigné aux secteurs les plus disqualifiés, socialement stigmatisé et spatialement relégué. Depuis l'indépendance du Liban en 1943, le marché du travail est étroitement lié au contexte régional, aux différences structurelles et politiques entre les pays moyen-orientaux. La place des Palestiniens est à cet égard éloquent : exilés depuis plus de soixante-dix ans, les opportunités d'insertion sur le marché du travail et la mobilité sociale restent extrêmement limitées pour plusieurs milliers d'apatrides. Par ailleurs, Beyrouth constitue depuis les années 1950 un espace attractif pour des milliers de travailleurs syriens indispensables aux secteurs les plus disqualifiés de l'économie libanaise.

Dans ce contexte, l'arrivée des travailleurs africains et asiatiques dans les années 1970 ne bouleverse pas les structures du marché du travail libanais déjà basé sur l'exploitation d'une main-d'œuvre précarisée. À travers la pratique de la *kafala*, système d'embauche et de contrôle des travailleurs étrangers placés sous la tutelle d'un Libanais, se perpétue la logique d'une mise à la disposition des employeurs de personnes sans droits. L'importation de travailleurs non arabes au Liban, en forte croissance dès les années 1990, a inexorablement contribué à bouleverser la composition ethnique de ce marché jusqu'alors essentiellement lié aux circulations régionales, qu'elles soient économiques ou politiques. Or cette internationalisation est surtout synonyme d'un processus d'« ethnicisation », autrement dit le renforcement des divisions, précarisation et assignation qui caractérisent déjà le système libanais.

¹ Chargé de recherche CNRS, Géographe, UMR 5281 ART-Dev, Université Paul-Valéry Montpellier 3, Site Saint-Charles, 1 Route de Mende, 34090 Montpellier ;
assaf.dahdah@cnrs.fr

L'approche néomarxiste de l'ethnicité montre en ce sens combien « les divisions ethniques et raciales doivent être appréhendées à partir des fonctions qu'elles remplissent dans le système capitaliste, notamment celles de permettre la création d'une force de travail bon marché » (Poutignat et Streiff-Fenart, 2008 : 117). En cela, l'arrivée des travailleurs dans le cadre de la globalisation ne représente en rien un changement de paradigme. Car, comme évoqué plus haut, la place et le statut des Palestiniens et des Syriens indiquent qu'il existe déjà au Liban un système de discrimination généralisée basé sur des conditions d'emploi spécifiques selon l'origine nationale de la main-d'œuvre employée. En revanche, on ne peut que constater un double processus initié depuis les années 1970 : une « désarabisation » (Kapiszewski, 2007) progressive consubstantielle à une féminisation de l'immigration de travail concernant les secteurs les moins qualifiés, notamment la domesticité. Si la « désarabisation » intéresse spécifiquement les pays du Moyen-Orient, la tendance concomitante à la féminisation est tout à fait banale dans la mondialisation migratoire et la division internationale du travail contemporaine. Elle s'inscrit plus largement dans le « *global care chain* » (Ehrenreich et Hochschild, 2003) qui voit des millions de femmes employées pour des activités à domicile — aide à la personne, garde d'enfant ou encore « bonne à tout faire » — constituant ce que Abdelnour (2012) qualifie de « prolétariat des services ». Elles représentent dorénavant une part importante des cohortes de travailleurs étrangers disqualifiés en mobilité, « classe servile » (Sassen, 2010) indispensable dans les métropoles du Nord et du Sud.

En outre, la démultiplication de la situation administrative des travailleurs étrangers n'est pas non plus spécifique au Liban. On retrouve les mêmes enjeux en Europe comme l'illustre par exemple la « fragmentation des statuts d'emploi » en Belgique (Rea, 2013). Néanmoins, si le marché du travail libanais se caractérise déjà avant 2011 par un défaut total d'isonomie entre travailleurs — entre nationaux, entre nationaux et étrangers, et entre étrangers —, l'installation des exilés syriens après cette date exacerbe ces inégalités par une mise en concurrence accrue pour les emplois les plus déconsidérés. En sorte qu'à la dimension ethnique et donc politique se surimposent les pratiques des employeurs, à qui de nouvelles opportunités de division du marché du travail offrent de nouvelles perspectives de gains sur l'exploitation des réfugiés, des travailleurs migrants et des travailleurs déplacés. Car, nonobstant un renouvellement permanent de la main-d'œuvre avec l'arrivée régulière de nouveaux venus, Palestiniens, Syriens, et ressortissantes africaines et asiatiques occupent toujours les mêmes niches sans véritable possibilité de mobilité professionnelle et sociale ascendante ni stabilité statutaire, sinon à la marge et dans les marges urbaines notamment à travers les activités marchandes et le marché du logement locatif informels.

Par conséquent, à travers l'analyse du marché du travail libanais, cet article invite à repenser le principe du « jeu de chaises musicales ethniques » théorisé par Waldinger (1994) dans le contexte étasunien. En effet, selon cette théorie, les personnes et les groupes nationaux les plus anciennement présents connaissant une mobilité professionnelle et sociale ascendante, ils sont remplacés par les nouveaux venus qui occupent les secteurs délaissés par les premiers. Or, au Liban, réfugiés palestiniens, migrants africains et asiatiques, et déplacés syriens restent légalement et très largement assignés aux secteurs les plus

disqualifiés du marché du travail sur lequel ils se font concurrence au gré de la conjoncture nationale et régionale, nonobstant l'ancienneté de leur présence sur le territoire. En somme, un système toujours rythmé par la musique monotone de l'exploitation des étrangers qui n'ont que peu de chance de gagner un fauteuil plus confortable ; à l'exception des territoires où l'informalité s'affiche pleinement en norme, mais où la hiérarchie des légitimités reproduit peu ou prou les inégalités sous la forme de rapports de domination exacerbés comme nous le verrons ici à travers l'exemple d'une place marchande à Beyrouth. Les secteurs les moins qualifiés du marché du travail libanais constituent ainsi une vaste niche ethnique encadrée par les employeurs et l'État qui empêchent les ressortissants étrangers précarisés d'en sortir. L'exemple libanais pointe dès lors l'un des manques de la théorie du jeu des chaises musicales, autrement dit la non-prise en compte du contexte politique et institutionnel, et ses conséquences sur l'insertion et la mobilité des migrants au sein d'un marché du travail.

Cet article résulte d'un travail de terrain de type ethnographique réalisé entre 2011 et 2014 dans le cadre d'une thèse de doctorat², alliant observations et entretiens auprès d'une centaine de personnes — migrants et migrantes, commerçants et commerçantes, logeurs, représentants des autorités publiques, agents recruteurs — dans les secteurs orientaux (Karm el Zeitoun, Bourj Hammoud), un camp (Mar Elias) et des groupements palestiniens (Sabra) de l'agglomération de Beyrouth (Cf. Carte 1). Il repose également sur une enquête menée entre 2016 et 2018 dans le cadre de l'ANR *Lajeh*³ au cours de laquelle j'ai réalisé plusieurs séries d'entretiens auprès de déplacés syriens et de logeurs libanais dans le secteur de Zgharta (Liban-Nord). L'article s'efforce de remettre en perspective la migration des travailleurs étrangers au Liban, les conditions de leur installation et de leur insertion sur le marché du travail synonyme d'une précarisation sociale et statutaire généralisée et d'une mise en concurrence pour les postes les plus déconsidérés. À cette fin, je vais dans un premier temps exposer les enjeux liés à la place des Palestiniens et des Syriens dans un marché du travail libanais historiquement régionalisé, où les inégalités entre les citoyens nationaux et les ressortissants étrangers sont instituées. Je vais dans un deuxième temps revenir sur l'internationalisation des migrations de travail au Liban en raison d'une transformation du contexte sociopolitique local, des contextes économiques dans les pays de départ, et le développement des filières migratoires en lien avec la domesticité globalisée. Enfin, à partir du cas d'étude du marché informel de Sabra (Beyrouth), le troisième temps propose un pas de côté en revenant sur l'articulation migration-travail à l'aune de l'échelle locale pour saisir les rapports de domination, les formes de concurrence et de collaboration entre les différents groupes nationaux qui composent la main-d'œuvre étrangère précarisée.

2 Thèse de géographie soutenue en décembre 2015 à l'Université Aix-Marseille.

3 Programme de recherche coordonné par Kamel Dorai.

Carte 1 : Carte de situation de Beyrouth et des terrains d'enquête

Source : Direction des Affaires Géographiques (fond de carte). Conception : A. Dahdah.

Enjeux politiques et inégalités instituées entre « frères » arabes

Le marché du travail libanais s'inscrit historiquement dans un système de dépendance vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère. En effet, le travail pas ou peu qualifié — le BTP, le recrutement saisonnier agricole et les tâches journalières de natures très diverses — est généralement synonyme de l'emploi d'une main-d'œuvre syrienne abondante et non déclarée, indispensable au système économique libanais. Si cette dépendance à la main-d'œuvre syrienne est particulière au Liban et sert de leitmotiv aux discours nationalistes libanais (Chalcraft, 2009), comme avant elle l'installation de la population palestinienne, structurellement cette situation n'est en rien spécifique. Au Moyen-Orient comme dans d'autres régions du monde, les différentiels économiques et les discontinuités territoriales ont contribué et contribuent toujours à animer les mobilités dans la mondialisation (Simon, 2008), le fonctionnement et les hiérarchies des marchés du travail.

Toutefois, conséquence des tensions politiques et des conflits militaires qui bouleversent continuellement le Moyen-Orient, les « turbulences migratoires » (Cortes et Faret, 2009) sont récurrentes, perturbant inexorablement la place et le statut des étrangers, travailleurs et/ou réfugiés, dans les sociétés d'arrivée. Le cas des Palestiniens et des Syriens au Liban est à cet égard heuristique

d'une situation d'exploitation de ces populations disqualifiées, socialement et statutairement, à la fois légitimée et dissimulée par des enjeux politiques régionaux. Si les acteurs politiques libanais dépeignent tantôt Palestiniens et Syriens comme « frères arabes » tantôt comme ennemis politiques au gré des circonstances, des rivalités et des alliances locales et régionales, pratiquement les conditions de vie et de travail au Liban de ces groupes nationaux sont davantage synonymes de non droits, de stigmatisations et d'une précarité que la crise économique qui frappe actuellement le pays ne fait qu'amplifier⁴.

Les réfugiés palestiniens du Liban. Impossible retour, impasse politique et déclassement social

La présence palestinienne au Liban est caractéristique de l'imbrication des échelles géographiques et temporelles, et des enjeux politiques quant à l'insertion d'une population exilée dans l'attente d'un hypothétique retour. Officiellement, selon l'United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in Near-East, environ 475 000 réfugiés palestiniens résident au Liban en 2020, dont environ 50 % dans les douze camps reconnus par les autorités libanaises et placés sous son administration. Dans les faits, moins de 200 000 réfugiés seraient effectivement installés sur le territoire⁵. La population palestinienne, marginalisée politiquement, spatialement et socialement, subit de fait les ressentiments et la méfiance que les Libanais nourrissent à son égard à la suite des guerres libanaises (1975-1990). Certes les discriminations à son encontre existent dans tous les pays du Moyen-Orient, mais à des degrés divers (Doraï et Al Hussein, 2013), et celles qui la visent au Liban restent de loin les plus violentes. Elles se sont développées et instituées dans un contexte de tensions politiques, militaires et confessionnelles aux échelles nationales et régionales, avec la crainte de voir les réfugiés s'installer définitivement dans ce pays d'un peu plus de 4 millions d'habitants ; cet enjeu de l'installation, traduit en arabe par l'expression *tawtine*, revient d'ailleurs régulièrement dans le débat politique, militant et dans la parole des enquêtés lorsqu'ils se positionnent contre cette idée synonyme d'abandon du rêve de retour en Palestine (Cf. Photographie 1).

4 Depuis 2019, le Liban connaît une crise économique et financière sans précédent : la monnaie locale, indexée sur un dollar US servant de monnaie de transaction quotidienne, est fortement dévaluée (passant de 1 500 livres pour un dollar à près de 15 000 dollars en avril 2021) ; les banques sont à court de liquidités en dollar alors que les Libanais sont nombreux à être endettés en dollars, à payer leur loyer en dollars et à importer des marchandises en dollars. Par conséquent, selon le magazine économique *Le Commerce du Levant* datant de février 2021, alors que les revenus de la population ont fondu, l'inflation a connu une croissance de 85 % en moyenne en 2020, et même supérieure à 250 % pour les produits alimentaires.

5 Le rapport *Population and housing census in Palestinian camps and gatherings in Lebanon* 2017 dénombre environ 165 000 réfugiés palestiniens du Liban et environ 17 000 réfugiés palestiniens de Syrie déplacés au Liban.

**Photographie 1 : « Oui au retour, non à l'installation » :
un graffe sur les murs du camp Mar Elias**



Crédit : A. Dahdah, Beyrouth, décembre 2019.

Les Palestiniens vivent ainsi au Liban dans un régime d'exception depuis leur expulsion de Palestine entre 1948 et 1967, suite à la *nakba* (catastrophe) et aux conflits israélo-arabes. Officiellement pour soutenir leur droit au retour, officieusement pour empêcher leur intégration, l'État libanais n'a pas signé la Convention de Genève de 1951 relative aux droits des réfugiés et ne reconnaît ce statut qu'à minima uniquement pour des Palestiniens assignés à l'apatridie et soumis à des discriminations multiples (Clochard et Dorai, 2005). Les réfugiés sont entre autres privés du droit de propriété et de celui d'exercer la quasi-totalité des métiers en dehors des camps. Selon Abou Zaki :

« Le décret libanais qui empêche les Palestiniens de travailler dans un grand nombre de secteurs d'activité est sans aucun doute celui qui affecte le plus les réfugiés. [...]

Dès 1951, le ministère du Travail et des Affaires sociales institue la notion de préférence nationale qui donne la priorité aux Libanais pour tout emploi. [...] En 1982, après le retrait de l'Organisation de libération de la Palestine du Liban, un décret ministériel (289/1) restreint l'accès des "étrangers" à divers secteurs d'activités et l'énumération des professions interdites est mise à jour en 1993 (décret 3/1). » (Abou Zaki, 2008 : 90-91)

Incidemment, en raison des obstacles juridiques à son insertion sur le marché du travail, et ce bien avant l'effondrement économique libanais de 2020 déjà, plus de la moitié de la population active palestinienne était au chômage, travaillait dans

l'illégalité ou sous des formes dissimulées (Chaaban *et al.*, 2010 : vii). Nonobstant leur niveau de qualification élevé, les Palestiniens diplômés des universités libanaises — 6 % de la population active palestinienne⁶ — ont toujours fait l'objet de multiples discriminations à l'embauche. Selon les données obtenues auprès du ministère du Travail libanais, en 2010 moins de 300 permis de travail ont été attribués à des Palestiniens, sur un total de 159 764 délivrés à l'ensemble des étrangers⁷ ; une réalité confirmée par le recensement réalisé en 2017 dans les camps et groupements palestiniens où plus de 93 % des sondés déclarent travailler sans permis (Kumar *et al.*, 2019). Cette assignation à l'inactivité, sinon à l'illégalité et aux métiers les moins considérés sans possibilité d'envisager une mobilité ascendante, motive inexorablement les jeunes générations à quitter le Liban, essentiellement en direction des continents européen et américain (Puig, 2012).

Suite aux conflits, à l'invasion israélienne et à l'expulsion de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) en 1982, puis à l'occupation du Liban par l'armée et les renseignements syriens (1976-2005), la place et le statut des Palestiniens n'ont cessé de se dégrader. Le retour hypothétique en Palestine, la peur réciproque du *tawtine* et d'un déséquilibre confessionnel bloquent jusqu'à présent toute tentative d'accorder les droits les plus élémentaires aux réfugiés. Une situation d'autant plus ubuesque et ambiguë au regard du temps long de l'exil puisque désormais plusieurs générations de Palestiniens sont nées au Liban,⁸ mais restent apatrides et dénuées de droits autres que ceux que l'État libanais leur accorde au nom de leur statut de réfugiés.

De fait, selon des critères arbitraires et discriminatoires, seuls les Palestiniens fortunés et/ou chrétiens ont pu bénéficier de la naturalisation (Sayigh, 1994 ; Sfeir, 2008). À l'image des réfugiés arméniens venus suite au génocide de 1915, la naturalisation d'environ 30 000 Palestiniens chrétiens entre 1950 et 1970 vise à renforcer le poids de la communauté chrétienne au Liban. De plus, seules les femmes palestiniennes mariées à des Libanais ont accès à la nationalité⁹. Ces multiples obstacles — d'ordre politique, juridique et social — à toute normalisation résultent donc d'un double discours alliant d'un côté un soutien indéfectible au droit au retour en Palestine, de l'autre un sentiment de menace que représentent toujours ces réfugiés pour l'État-nation, légitimant l'absence de droits fondamentaux, dont celui d'accéder de plein droit au marché du travail pour ce groupe dont les deux tiers vivent en 2010 sous le seuil de pauvreté — six

6 Ce taux est néanmoins très bas comparé à une population active libanaise dont près de 20 % ont suivi des études supérieures (*Ibid.*)

7 Au Liban, l'obtention de données quantitatives officielles, complètes et fiables relève de la gageure. Celles-ci ont été obtenues en 2012 durant le terrain de thèse. Il faut rappeler qu'aucun recensement de la population n'a été réalisé dans ce pays depuis 1932 et que les informations que l'on peut obtenir auprès des autorités sont souvent parcelaires et peu fiables.

8 Selon le rapport *Population and housing census in Palestinian camps and gatherings in Lebanon* 2017, plus de 85 % des réfugiés palestiniens présents sur le territoire sont nés au Liban.

9 Selon le code de la nationalité libanaise, seuls les hommes ont le droit de transmettre leur nationalité à leur épouse étrangère et à leurs enfants, limitant ainsi la possibilité pour les Palestiniens d'accéder à la naturalisation par le mariage.

dollars par jour et par habitant¹⁰.

Les réalités et les paysages des camps et des groupements palestiniens de Beyrouth témoignent invariablement de cette marginalisation et de ce temporaire qui s'éternise¹¹. À la fois dans et hors la ville, espaces pauvres de la métropole fonctionnant selon un régime d'extraterritorialité, la ghettoïsation caractérise désormais ces secteurs qui constituent par ailleurs un miroir des dynamiques migratoires que connaît le Liban. En effet, parmi les habitants nombreux sont désormais les migrants non arabes qui ont fait le choix de s'y établir, à la fois pour échapper aux contrôles des autorités libanaises et en raison du niveau des loyers qui reste abordable comparé au reste de l'agglomération. En outre, des milliers de familles syriennes et palestiniennes de Syrie y ont trouvé refuge, rejoignant un ou des membres de la famille déjà présent(s) et profitant d'une solidarité qui a cependant laissé la place au ressentiment et à la concurrence quant à l'accès aux aides et ressources offertes par les acteurs de l'humanitaire (Abou Zaki, 2018). L'arrivée des migrants africains et asiatiques puis des déplacés de Syrie participe ainsi à reconfigurer ces espaces surpeuplés et paupérisés, et incidemment à bouleverser un équilibre social et politique déjà précaire (Knudsen, 2013).

Indispensables et indésirables : les Syriens, travailleurs immigrés et désormais déplacés installés

Le cas syro-libanais peut avoir ceci de spécifique qu'il relève d'un contexte historique, social et politique déterminant quant aux dynamiques migratoires : la scission coloniale par les autorités mandataires françaises en deux entités nationales et politiques distinctes de territoires qui appartiennent à une aire sociale, culturelle et linguistique commune (Picard, 2016) ; un contexte géopolitique qui a vu la mise sous tutelle progressive par le régime baasiste syrien d'un Liban économiquement libéral en cours d'implosion ; les inégalités socio-économiques qui caractérisent ces deux pays dont le plus pauvre a occupé militairement le plus riche (Corm, 2005). Par conséquent, la migration des travailleurs syriens vers le Liban, déjà importante entre l'indépendance (1943) et le début des guerres libanaises (1975), reste un aspect structurant des relations politiques et économiques entre les deux pays, et constitue le socle du marché du travail libanais, essentiellement dans les secteurs les moins qualifiés (Longuenesse, 2015).

Profitant de ce rapport tutélaire et de la désorganisation politique post-conflit, les régimes syrien et libanais vont conclure en 1993 des accords « réglementant la circulation des personnes et le transport des marchandises ». Ils instaurent « le principe de la liberté de circulation, de séjour, de travail et d'emploi, conformément aux réglementations en vigueur dans chacun des deux États » (Naufal, 2010 : 7). Concernant la libre circulation de la main-d'œuvre, ces accords ne font qu'entériner une situation existante de facto pour les Syriens. En revanche, les réglementations concernant l'égalité de traitement entre les travailleurs n'ont jamais été appliquées. Les ouvriers syriens au Liban sont restés

¹⁰ Voir le rapport de l'UNRWA, Chaaban *et al.* (2010).

¹¹ C'est encore davantage le cas dans les régions de Tyr, Saïda et Tripoli où l'armée libanaise contrôle l'entrée des camps.

une main-d'œuvre corvéable à la merci des employeurs libanais, ne bénéficiant d'aucune protection sociale ou médicale, d'autant plus que la quasi-totalité des travailleurs n'est pas déclarée. Ainsi, selon les études, ils représentent au début des années 2000 entre 20 % et 40 % d'une population active libanaise estimée à environ 1,5 million d'individus (Verdeil *et al.*, 2007), et dont la libre circulation, formelle et informelle¹², a été effective jusqu'au soulèvement populaire en Syrie en 2011. De son côté, le ministère du Travail libanais évalue à environ 900 les Syriens travaillant avec un permis de travail au Liban en 2010 ; un flou statistique qui ne peut que s'accroître suite à l'arrivée des déplacés fuyant la guerre.

Jusqu'en 2011, la main-d'œuvre syrienne au Liban reste une population majoritairement masculine, faiblement qualifiée, sous-payée, travaillant principalement comme ouvriers dans le BTP et l'agriculture, et occupant l'essentiel des emplois relevant des *3D jobs* (*Dirty, Difficult and Dull*) (Ambrosetti *et al.*, 2008) ; des emplois largement délaissés par les Libanais qui, à niveau de qualification équivalent et même s'ils le souhaitent, ne peuvent de toute façon pas concurrencer une main-d'œuvre sans droits et aux exigences salariales nettement inférieures. Les travailleurs syriens au Liban représentent donc la figure de l'ouvrier étranger de passage (Piore, 1979), dénigré et infériorisé, patientant sur les trottoirs de la capitale, des villes secondaires et des villages dans l'attente d'une proposition d'emploi. Malgré la pression sociale et économique que cette main-d'œuvre exploitée a fait peser sur la main-d'œuvre libanaise, le contrôle du Liban par le régime syrien jusqu'en 2005 a rendu toute tentative de changement vaine, contribuant in extenso au nivellement par le bas du marché du travail libanais et à l'exportation d'une population active syrienne toujours plus nombreuse que le système baasiste ne parvient pas à employer (Winckler, 1998). Mais de fait, derrière le discours des partis nationalistes libanais relatif à la menace que représenterait la présence massive de travailleurs et maintenant de déplacés syriens, se confond un système d'intérêts qui a profité au régime syrien¹³ comme aux employeurs libanais¹⁴.

En effet, le premier a toujours délibérément évité d'agir en faveur d'une amélioration des conditions de travail de ses ressortissants au Liban, malgré sa domination sur le pays et en dépit du traité signé en 1993. Et depuis la fin de la tutelle syrienne en 2005, les travailleurs ont commencé à faire l'objet de brutalités régulières, et dorénavant recrudescences lors de chaque crise politique qui ponctue les relations entre les deux pays. La place des Syriens sur le marché du travail a donc été encore davantage fragilisée et l'installation des exilés depuis 2012 sans protection autre que celle accordée par le Haut-Commissariat

12 Jusqu'en 2015, les Syriens voulant travailler au Liban doivent seulement payer aux autorités frontalières environ 500 LS (l'équivalent de huit euros avant 2011) pour obtenir un visa de trois mois renouvelable uniquement en ressortant ponctuellement du territoire. Malgré tout, au regard de la porosité des frontières terrestres et de la diversité des chemins de contrebande, de nombreux ressortissants syriens préfèrent rentrer et travailler au Liban illégalement.

13 Lire à cet égard l'article de presse de Balanche Fabrice (2007) Les travailleurs syriens au Liban ou la complémentarité de deux systèmes d'oppression, *Le Monde diplomatique*.

14 Le ministère du Travail a tenté à l'époque d'imposer un permis de travail aux ressortissants syriens. Mais il a dû faire face à l'opposition des organisations patronales libanaises qui l'ont obligé, temporairement, à abandonner son projet.

aux Réfugiés (HCR), dont des hommes, des femmes et des enfants cherchant à s'employer pour survivre, les rend encore plus vulnérables aux affres de la population libanaise et enjeux politiques nationaux que ce nouvel exode ravive. Les travailleurs syriens au Liban constituent donc une main-d'œuvre sans droits et sans pouvoir.

C'est ainsi qu'en janvier 2015, après avoir fermé les frontières, les autorités libanaises ont imposé aux Syriens souhaitant se rendre au Liban un système de visa afin de limiter le nombre d'entrées, mettant non seulement un terme à l'accueil inconditionnel qui prévalait jusqu'alors, mais également à la libre circulation qui caractérisait historiquement les mobilités entre les deux pays. En outre, elles ont demandé au HCR de ne plus officiellement enregistrer les nouveaux entrants sur le territoire, ces derniers étant toujours susceptibles de bénéficier d'aides matérielles et/ou financières, mais désormais sans reconnaissance formelle d'une quelconque protection statutaire assurée par l'institution¹⁵. Enfin, elles ont assujéti les travailleurs syriens au système de la *kafala*. Autrement dit, sauf raison « humanitaire », seules les personnes ayant un employeur libanais attiré ont le droit d'entrer au Liban et d'y travailler en restant très largement assignées aux secteurs et aux postes les moins qualifiés.

La conséquence immédiate a été tout d'abord d'immobiliser davantage les personnes déplacées : d'une part celles qui circulaient encore vers la Syrie craignant alors de ne plus pouvoir retourner au Liban ; d'autre part celles qui circulent à l'intérieur du Liban, notamment entre les secteurs les plus prospères — les villes, les régions du mont Liban et l'agglomération de Beyrouth — où les conditions de travail sont meilleures, et les secteurs plus pauvres tels le Akkar ou la Bekaa choisis comme lieux de résidence en raison du faible niveau des loyers. En ce sens, la *kafala* a renforcé l'incertitude statutaire des milliers de travailleurs déjà présents au Liban puisqu'un grand nombre n'a pas été en mesure de trouver un *kafil*. Subséquemment, en raison du manque d'employeurs disposés à se porter garants, un marché de la *kafala* s'est développé, permettant à des Libanais de monnayer l'accès à un titre de travail et donc de séjour. Endettée pour obtenir ce titre, pour payer un loyer, pour se nourrir et se soigner, la grande majorité de la population syrienne, qui connaît dorénavant une multitude de situations administratives parfois au sein même des familles, a perdu la liberté de circuler et a plongé dans une dépendance multidimensionnelle.

En présentant les conditions de vie des Palestiniens et des Syriens, j'ai souhaité exposer les fondamentaux qui structurent la place des travailleurs étrangers au Liban. Comme on peut le constater, les acteurs politiques n'ont jamais œuvré en faveur de ces groupes nationaux sur le marché du travail libanais autrement que pour les maintenir au bas de l'échelle dans une relation d'assujettissement aux besoins des employeurs, et sans jamais garantir une protection qui passe inévitablement par l'établissement d'un cadre juridique favorable à l'installation de populations étrangères. Car dans le cas libanais, celle-ci est considérée comme une menace pour l'identité nationale et pour le système sociopolitique, un argument alors mobilisé lorsqu'il s'agit de justifier le maintien de ces

¹⁵ Selon l'association Human Rights Watch, en 2020 environ 78 % des Syriens au Liban n'ont pas de statut légal. URL : <https://www.hrw.org/world-report/2021/country-chapters/lebanon>

populations dans une précarité sociale et statutaire qui bloque inévitablement toute forme de mobilité professionnelle ascendante, une condition sine qua non pour permettre le jeu de chaises musicales d'opérer. Un point essentiel pour envisager maintenant les conditions d'insertion des migrants non arabes dans un marché du travail fonctionnant déjà selon des logiques discriminatoires et par l'institution systématique de pratiques informelles qui renforcent la vulnérabilité de ces populations. L'arrivée des migrantes africaines et asiatiques contribue à alimenter cette « armée de réserve » indispensable au fonctionnement de l'économie libanaise.

Les travailleuses africaines et asiatiques. Domesticité globalisée et ethnicisation renforcée du marché du travail libanais

À la différence des Syriens et des Palestiniens, les migrantes non arabes n'ont donc pas cette « étiquette politique » héritée des indépendances, des conflits et des exodes régionaux. Elles ne suscitent pas une méfiance comparable quand elles viennent travailler au Liban. En principe de passage, mais désormais installées, nombreuses et visibles, les travailleuses africaines et asiatiques ne sont pas soumises aux mêmes préjugés, d'autant plus qu'elles sont très majoritairement des femmes destinées à être employées uniquement dans le secteur de la domesticité. Cette assignation ethnique et professionnelle à laquelle elles sont officiellement soumises est garantie : par le système d'acteurs — d'autorités publiques et d'agences de recrutement des pays de départ et d'arrivée — qui encadre la migration des femmes ; par la *kafala* qui impose de jure une précarité sociale et statutaire ; et par les pratiques et représentations des employeurs libanais à qui les autorités délèguent le contrôle de l'immobilité sociale et spatiale de leurs employées afin d'assurer un turn-over permanent de la main-d'œuvre et de dissuader toute velléité d'installation.

Féminisation et internationalisation

Les statistiques divulguées par les autorités libanaises sous-estiment en partie l'importance des travailleuses étrangères. Néanmoins, elles témoignent de la relative acceptation de cette migration de travail qui rentre au Liban par des voies très officielles : l'aéroport de Beyrouth sous la surveillance de la Sûreté générale, autorité en charge du contrôle des frontières. Le ministère du travail libanais indique ainsi avoir délivré et renouvelé environ 137 000 permis de travail à des ressortissantes africaines et asiatiques en 2010, dont près de 90 % pour des femmes employées avec un contrat de domestique¹⁶, et environ 9 % pour des hommes recrutés dans le secteur de l'entretien. Si l'on compare ces chiffres officiels avec les permis délivrés aux travailleurs migrants non arabes en 1994, date des premières statistiques post-conflit disponibles, cela représente une augmentation d'environ 570 % sur une période de quinze ans.

16 De nombreux employeurs enregistrent leurs employées sous un contrat de domestique, mais les assignent à d'autres tâches, ceci afin de ne pas payer les taxes supplémentaires relatives à un permis de travail pour un emploi plus qualifié. Une situation qui est fréquente dans le secteur marchand par exemple.

Il est cependant communément admis que si l'on prend en compte les personnes résidant et travaillant au Liban sans permis de séjour (*ikamī*) ni permis de travail (*ijazet 'amal*), ces effectifs sont alors nettement supérieurs aux chiffres officiels. En prenant en compte les personnes présentes illégalement sur le territoire, on estime que le nombre de femmes étrangères résidant au Liban se situe entre 200 000 et 400 000 personnes (Cattan, 2012), soit environ 10 % à 25 % de la population active. On recense parmi ces personnes des Africaines et des Asiatiques de nationalités très diverses, dont les dates d'arrivée au Liban varient au gré des changements de flux migratoires résultant des stratégies des agences de recrutement et des politiques des pays exportateurs.

Selon les chiffres officiels, environ 42 000 migrantes catégorisées comme « africains non arabes » sont détenteurs d'un titre de travail en 2010. Originaires d'Afrique subsaharienne, les Éthiopiennes, arrivées au début des années 1990, sont relativement les plus nombreuses¹⁷. À l'instar de la plupart des travailleurs non arabes, ce groupe présente un sex-ratio très déséquilibré. En effet, seule une centaine d'hommes éthiopiens travaillent au Liban pour plus de 30 000 femmes officiellement déclarées. Une situation similaire à celle des ressortissantes originaires d'Afrique de l'Ouest et centrale¹⁸, du Kenya et de Madagascar. Pourtant pays membre de la Ligue arabe, les Soudanais (avant la partition du pays) sont inclus dans la catégorie « Africains non arabes ». Parmi les personnes interrogées, la plupart viennent de l'actuel Sud-Soudan ou du Sud-Kurdouf (état méridional et frontalier du Nord-Soudan). Certes arabophones, les conditions de leur présence au Liban sont comparables à celle des migrants subsahariens (Dahdah, 2020).

Plus de 90 000 permis de travail ont été délivrés en 2010 aux ressortissants asiatiques originaires du monde indien et des Philippines, majoritairement à des femmes également employées comme domestiques. Les Sri Lankaises représentent depuis les années 1970 la figure emblématique et historique des travailleuses étrangères au Liban, même si par ailleurs leur nombre décroît nettement à partir de 2005 suite aux événements politiques au Liban puis à la guerre entre le Hezbollah et Israël en 2006. Le terme générique de *sirlankiyeh* (Sri Lankaise, en arabe, auquel s'est ajouté depuis celui de *habachiyeh* ou Abyssinienne pour désigner les Éthiopiennes) désigne d'ailleurs communément une domestique¹⁹ voire, comme j'ai pu l'entendre sur le terrain, toutes les ressortissantes du monde indien — népalaises, indiennes et bangladaises — arrivées plus tardivement. En ce qui concerne l'Inde et le Bangladesh, une part plus importante d'hommes doit être signalée, conséquence des politiques migratoires des pays de départ, des stratégies des agences de recrutement et des employeurs libanais. Pour comprendre ces déséquilibres et la féminisation de

17 Dans le contexte de la crise économique et monétaire qui touche le Liban depuis 2019, mettant en lumière sur la précarité des domestiques étrangères, la presse libanaise évoque le chiffre de 175 000 femmes éthiopiennes présentes sur le territoire.

18 Bénin, Togo, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Nigeria, Congo RDC, Cameroun.

19 À ce propos, voir la vidéo réalisée en novembre 2010 par Wissam el-Saliby intitulée *Sri Lankiete Libnanieh* (Ma Sri Lankaise est Libanaise) dans lequel le réalisateur joue des catégorisations ethniques et professionnelles par l'inversion des rôles de la domestique étrangère et de la « madame » autochtone : <http://www.youtube.com/watch?v=0-dtxEO3GjA>

la migration non arabe, rappelons que les modalités d'insertion des travailleurs migrants sur le marché du travail libanais ont débuté à travers l'occupation d'une niche professionnelle bien spécifique : la domesticité.

La domesticité comme seule porte d'entrée

Le secteur de la domesticité, et plus largement du *care*, a connu d'importantes transformations depuis les années 1970, au Liban comme dans le reste du monde. Alors réservé aux élites citadines et aux notabilités paysannes, ce secteur emploie jusqu'alors des Libanaises et des Syriennes (arabes et kurdes) originaires des campagnes, puis des Palestiniennes des camps (Jureidini, 2003). Cependant, une pluralité de facteurs, à la fois locaux, régionaux et mondiaux concomitants bouleverse cette organisation.

Tout d'abord les conflits libanais entraînent une fragmentation du pays et des crispations communautaires. Circuler entre des territoires antagonistes et/ou travailler pour une autre communauté confessionnelle et/ou nationale que la sienne, dans des rapports aussi inégalitaires que ceux de la domesticité, devient malaisé du fait des méfiances et des animosités réciproques. De plus, dans un contexte de transformation des structures économiques et sociales au Liban, un nombre croissant de Libanaises sont scolarisées et formées pour intégrer des secteurs qualifiés, voire très qualifiés du marché du travail, refusant par ailleurs des métiers déconsidérés et désormais délégués à des groupes disqualifiés. Une demande croissante d'aide à domicile se développe alors, satisfaite par l'arrivée concomitante des domestiques non arabes au Moyen-Orient. Car enfin, conséquence des bouleversements économiques et de la mondialisation migratoire, on assiste à une nouvelle division internationale du travail au sein de laquelle des pays se spécialisent dans l'exportation de main-d'œuvre. Ainsi, au Liban, les domestiques originaires du monde indien, des Philippines et d'Afrique subsaharienne remplacent progressivement les domestiques arabes à partir des années 1990 avec la consolidation du système de la *kafala* par le développement des réseaux d'agences de recrutement au Liban et à l'étranger (Bret, 2011). Dès lors, la domesticité internationalisée se banalise et se généralise à toutes les régions et à toutes les catégories sociales libanaises.

Selon un agent de recrutement interrogé en septembre 2011 à Beyrouth, avoir une domestique à demeure fait partie intégrante du « modèle social libanais ». Jusqu'à un quart des foyers libanais ont fait appel aux services d'une domestique étrangère²⁰. Un recours massif à une domesticité internationale qui n'a finalement rien d'exceptionnel : en effet, la mise en mobilité de millions de travailleuses contractualisées qui « se destinent » à la domesticité²¹ constitue un aspect essentiel et une conséquence directe de la globalisation néolibérale sur l'ensemble du globe (Salazar Parrenas, 2001). Celle-ci a largement contribué à cette augmentation des services domestiques « *low cost* », la domesticité

20 Voir l'article de presse de Jureidini Ray (2012) Lebanon's ways are sponsoring suicide, *Daily Star Newspaper Lebanon*, 10 avril.

21 Selon un rapport de l'Organisation internationale du travail (OIT) (2013) *Les travailleurs domestiques dans le monde : statistiques mondiales et régionales et étendue de la protection juridique*, au moins 60 millions de personnes sont employées comme domestiques à travers le monde en 2010. Résumé disponible en ligne : http://www.ilo.org/global/publications/books/WCMS_200964/lang--fr/index.htm

constituant par ailleurs « le secteur de la première prise d'activité, voire, pour beaucoup de femmes racialisées, l'unique expérience professionnelle accessible de par la législation en vigueur » (Falquet et Moujoud, 2010 : 181). Ainsi, contrairement aux pays européens où, comme en Belgique, « le secteur de la domesticité [...] s'inscrit dans "un jeu de chaises musicales" bien connu où les plus anciennes immigrantes sont remplacées par les plus récentes » (Freitas et Godin, 2013 : 41), au Liban les dernières femmes arrivées continuent à alimenter un secteur de la domesticité que les plus anciennes n'ont jamais quitté.

La plupart des femmes interrogées ont clairement affirmé avoir opté pour la domesticité par volonté de quitter leur pays, présentant ce travail comme la seule opportunité, certes risquée, de s'extirper de l'immobilité sociale voire de la pauvreté qui les affecte. Néanmoins, nombreuses sont celles qui ont aussi souligné l'impasse et la pression sociale et économique qui les ont contraintes à l'expatriation, et pour certaines au déclassement social dans la migration par l'assignation ethnique et professionnelle malgré leurs qualifications. Dans ce contexte très contraignant d'« inégalités multisituées » (Rouleau-Berger, 2010), où à une situation de pauvreté répond un déclassement dans la mobilité, on peut s'interroger sur le rôle actif que les femmes, et les hommes jouent quant au choix de leur migration, des conditions microsociales (tactiques et stratégies individuelles et collectives) et macro-sociales (enjeux structurels) qui en sont les moteurs (Brulhardt et Bassand, 1983).

Au regard de l'organisation du marché du travail et des pratiques des employeurs, la migration contractualisée vers le Liban reste donc très majoritairement féminine, essentiellement cantonnée au secteur de la domesticité et à des niches professionnelles comparables, notamment l'entretien ; secteurs qui se caractérisent dorénavant par la place très majoritaire, voire exclusive, des travailleuses et travailleurs étrangers ethnicisés. Par ailleurs, notamment dans le secteur de l'entretien, on a assisté à la fin des années 2000 à l'entrée importante d'hommes, principalement originaires du Bangladesh, qui s'inscrivent aussi dans le cadre contraignant de la *kafala* pour s'insérer dans un marché du travail a priori cloisonné.

Internationalisation, installation des déplacés syriens et effondrement économique libanais

Comme je l'ai évoqué plus haut, à l'exception du secteur de la domesticité les travailleurs étrangers non qualifiés sont principalement originaires de Syrie. Cependant, on assiste durant les années 2000 à une relative internationalisation de la main-d'œuvre masculine en raison d'une immigration en provenance du monde indien. Ainsi, à la différence de l'immigration en provenance d'Éthiopie et des Philippines, composée presque exclusivement de femmes, les migrations depuis le monde indien (à l'exception du Sri Lanka) montrent un plus grand équilibre de leur sex-ratio. Le déséquilibre initial peut être expliqué à la fois par la demande des employeurs libanais qui font le lien entre sexe, catégorie sociale et origine géographique quant aux secteurs professionnels visés ; mais aussi par les politiques des pays « exportateurs » et des agences de recrutement qui incitent plutôt les femmes à partir au Liban pour travailler comme domestiques dans un pays où les secteurs de la construction et de l'agriculture sont déjà occupés par la main-d'œuvre syrienne.

Il semble donc que ces politiques ont changé et parallèlement la demande des employeurs au Liban par l'entremise des agences de recrutement. Cette internationalisation est donc synonyme d'une « asiatisation » (Battegay, 2005) de la main-d'œuvre masculine. Celle-ci est notamment le fait de l'importance croissante des ressortissants bangladais²² essentiellement embauchés dans le secteur de l'entretien auquel les a assignés le ministère du Travail libanais, à l'image des employés des sociétés USM (Universal Services & Maintenance) ou Sukleen où ils constituent la figure ordinaire de l'agent d'entretien, nettoyant les bureaux et les couloirs des entreprises, des hôpitaux, des ministères et des ambassades, accrochés à l'arrière des camions-bennes ou balayant les rues de la capitale, de jour comme de nuit. Une invisibilité sociale doublée d'une assignation ethnique et professionnelle qui connaît cependant quelques nuances puisque des hommes interrogés disent travailler dans l'industrie manufacturière, dans des exploitations agricoles de la région de Beyrouth, comme pompistes ou employés de supermarché. Un agent de recrutement beyrouthin interrogé en 2012 confirme alors cet engouement croissant de la part des employeurs pour une main-d'œuvre masculine non arabe, notamment dans le secteur marchand où il existe un contact direct entre les employés et les clients. L'agent attribue cette pratique à un ensemble de préjugés ethniques et politiques, et à une possibilité accrue de contrôle de la part des employeurs sur ces employés qu'ils jugent plus vulnérables et captifs en raison du système de la *kafala*.

Toutefois, la guerre en Syrie et l'installation d'1,5 million d'exilés placés depuis 2015 sous le régime de la *kafala* vont rendre les Syriens au Liban tout aussi vulnérables et captifs que les travailleurs non arabes, si ce n'est davantage. L'illustre par exemple la transformation du secteur de la domesticité avec le retour de femmes syriennes qui font des ménages chez des particuliers ne souhaitant pas recruter une domestique africaine ou asiatique à demeure, ou qui sont recrutées dans des sociétés d'entretien, comme j'ai pu le constater lors de mon enquête dans le *caza* de Zgharta (nord du Liban) entre 2016 et 2018²³. Un retour des Syriennes d'autant plus marqué que leurs conjoints ne trouvent plus à s'employer en raison de la concurrence accrue entre les hommes, notamment dans les secteurs en crise du BTP et de l'agriculture. Et si l'effondrement de l'économie libanaise depuis 2019, accentuée par l'épidémie de coronavirus en 2020, affecte tous les étrangers déjà précarisés, on peut néanmoins faire l'hypothèse que l'absence de liquidités dans une économie dollarisée joue désormais en faveur des ressortissants syriens que leurs employeurs libanais peuvent payer en monnaie locale (la livre libanaise). Car, à l'inverse, les ressortissantes d'Afrique et d'Asie ne souhaitent être payées qu'en dollars US afin d'épargner dans la perspective de leur retour ou pour envoyer de l'argent à leur famille ; résultat, nombreuses ne sont plus rémunérées depuis des mois quand elles ne sont pas renvoyées manu militari par leurs employeurs

22 On peut constater l'augmentation rapide des permis délivrés à des ressortissants « asiatiques non arabes » à partir de 2007. On peut faire l'hypothèse que c'est l'arrivée soudaine des Bangladais qui en est à l'origine. D'ailleurs, selon le ministère bangladais chargé des travailleurs expatriés, leur nombre a plus que doublé entre 2006 et 2009, passant d'environ 375 000 à environ 900 000 personnes, la majorité partant pour le Moyen-Orient.

23 Dans le cadre du programme ANR *Lajeh* coordonné par Kamel Dorai.

qui conservent parfois leurs papiers. Elles se retrouvent alors à patienter sur les trottoirs devant leur consulat espérant que les autorités consulaires les rapatrient. En quelques mois, plusieurs milliers de femmes et d'hommes ont quitté le pays pour éviter le dénouement dans lequel sont acculés toutes celles et tous ceux qui sont désormais piégés au Liban, endettés et sans emploi.

Marché du travail et travail au marché : repenser le jeu de chaises musicales à l'aune des rapports marchands en situation d'informalité

Aborder la question du marché du travail implique généralement une analyse des cadres législatifs, des rapports de pouvoir et des inégalités aux échelles nationale, régionale, voire mondiale. Si ces échelles doivent absolument être prises en compte pour comprendre les circulations, leurs moteurs, et les rapports de domination qui les structurent, il convient cependant de ne pas écarter l'échelle locale et ainsi l'analyse des interactions ordinaires entre les différents protagonistes. En effet, l'échelle locale permet, d'un côté, d'observer les conséquences du cadre législatif, les rapports de domination en action, la hiérarchie des acteurs impliqués, ses conséquences sur les plus faibles. Mais de l'autre, elle permet d'observer la reconfiguration de ces rapports de pouvoir à l'aune des échanges entre différents acteurs au quotidien, brouillant les catégories classiques de dominants et dominés, montrant en quoi ces derniers mobilisent des ressources, élaborent des stratégies, « composent avec les frontières » voire les recomposent (Bontemps et Puig, 2014), en se jouant des positions a priori immuables, offrant ainsi une perspective mouvante et ancrée au détriment d'une vision figée et surplombante. C'est à ce titre que cette troisième partie propose de faire un pas de côté, autrement dit de réfléchir à la place des travailleurs étrangers au Liban non pas à partir des rapports employeurs-employés dans un cadre salarié conventionnel, mais des négociations entre les protagonistes d'un marché populaire et informel de Beyrouth, le marché de Sabra.

Jusqu'à présent l'article insiste sur les structures qui régissent la place des travailleurs étrangers sur le marché du travail, autrement dit l'organisation d'une précarité statutaire généralisée et un cadre juridique bloquant toute forme de mobilité ascendante. Néanmoins, le cas de Sabra illustre les failles relatives de ce système. En effet, comme nous allons le voir, l'informalité qui caractérise ce secteur de Beyrouth autorise une forme de mobilité à travers les activités marchandes. Toutefois, celle-ci reste limitée à un nombre réduit de protagonistes qui sont de surcroît engagés dans des rapports de domination certes de nature différente, mais tout aussi exacerbés. Le marché de Sabra illustre alors en creux les capacités des réfugiés, migrants et déplacés à se jouer de l'immobilité à laquelle les assigne les lois libanaises, mais un contournement rendu possible par l'informalité qui caractérise les espaces dont les autorités sont absentes. Si l'informalité offre cette marge de manœuvre, elle signifie aussi incertitude et instabilité permanentes dans un contexte de lutte pour les mêmes places.

Le marché populaire et informel de Sabra

Le quartier de Sabra se situe à la limite méridionale de Beyrouth. Il résulte d'un processus d'urbanisation reposant d'une part sur l'extension du camp

palestinien de Chatila à partir des années 1960, d'autre part sur la disparition des secteurs agricoles et boisés du sud rattrapés par l'extension de la ville. Sabra constitue un espace de transition entre une ville informelle bâtie par les réfugiés palestiniens, par des populations déplacées depuis les régions périphériques du Liban et de Syrie en quête d'un refuge, d'un travail et d'un logement dans les baraques de parpaings et de tôles, dans les immeubles vétustes parfois squattés qui composent le paysage local ; et une ville formelle où l'autorité policière s'affiche, où un urbanisme codifié semble respecté, où l'ambiance reste en apparence policée.

Le marché de Sabra fait le lien entre ces deux dimensions intimement mêlées de l'urbanité beyrouthine. Il s'est développé à la faveur du repli des commerçants fuyant le centre-ville détruit aux premières heures du conflit libanais en 1975, de la montée en puissance de l'Organisation de libération de la Palestine dont la direction s'est installée à Chatila au début des années 1970, de l'informalité érigée en norme qui autorise Libanais et étrangers à contourner les contraintes réglementaires pour y travailler ; et enfin il est prisé par une population beyrouthine, libanaise ou non, qui recherche des produits bon marché alors que, dans la période d'après-guerre, les quartiers centraux et péri-centraux deviennent toujours plus exclusifs. À Sabra, commerçants libanais et palestiniens ont pignon sur rue, détenant les boutiques de vêtements et de téléphonie, les boucheries, les épiceries et les pâtisseries. Les employés sont parfois de même nationalité, mais ils sont surtout syriens. À l'instar des vendeurs ambulants arpentant les rues de Beyrouth, ces derniers s'installent à Sabra sur un coin de chaussée avec leur *arabayeh* (littéralement, voiture) leur servant à transporter et exposer leur marchandise. À cette organisation sociospatiale qui dessine le paysage et détermine le fonctionnement du marché est venu se « greffer » (Puig, 2016) le commerce bangladais dans les années 2010.

Si la *kafala* et le fonctionnement du marché du travail libanais sont censés prédestiner les migrants et surtout les migrantes à une circulation sans ancrage, à une immobilité socioprofessionnelle, à l'invisibilité des usines, des chantiers et de la domesticité à demeure, de nombreux travaux (Bret, 2012 ; Deboulet et Hily, 2009) ont montré combien les parcours de ces personnes ont débordé ce cadre institué pour se projeter sur des carrières migratoires impliquant installation et autonomie malgré les risques encourus. Le commerce bangladais à Sabra illustre à ce titre « l'acquisition d'un capital social plus diversifié où "liens forts" et "liens faibles" se renforcent [rendant] possible dans une certaine mesure, une forme de 'mobilité sociale marginale' dans le secteur d'emploi » (Freitas et Godin, 2013 : 43) et au-delà. Des Bangladais et Bangladeses se sont en effet affranchis, partiellement ou complètement, de leur employeur attiré, déployant une stratégie professionnelle, personnelle, voire familiale, synonyme de revenus plus conséquents grâce à l'entrepreneuriat ethnique.

Rapports de pouvoir et assignation ethnoprofessionnelle en contexte marchand

Observer le développement du commerce bangladais, c'est-à-dire l'arrivée d'*outsiders* sur la scène locale, a mis en lumière le fonctionnement du marché et les rapports de pouvoir entre ceux qui contrôlent les lieux, ceux qui tentent de s'y faire une place et ceux qui espèrent la conserver. En outre, cela révèle

en filigrane les relations entre les acteurs selon leur nationalité dans un environnement marqué par la précarité sociale et statutaire, et par des tensions politiques plus ou moins vives au gré des vicissitudes de la géopolitique locale et régionale.

Ainsi, deux Bangladais, employés dans des entreprises d'entretien et de restauration, font le choix au début des années 2000 de compléter leurs revenus grâce à une activité marchande à Sabra. Ces pionniers sont rejoints par plusieurs compatriotes à partir du début des années 2010. En quelques mois, le commerce bangladais se développe, se diversifie avec l'ouverture de nouvelles épiceries, de restaurants, l'installation d'un poissonnier, puis d'un couturier et d'un barbier. Les biffins sur le trottoir se concurrencent en vendant peu ou prou les mêmes légumes, épices et cds. Le paysage se transforme radicalement, surtout le dimanche, suscitant des réactions contrastées : quand les commerçants libanais et palestiniens établis de longue date soutiennent qu'« *ici ce n'est plus Sabra, mais Dacca* », des Bangladais enthousiastes rétorquent que Sabra est désormais « leur » marché. Une appropriation qui relève somme toute de la gageure tant les derniers arrivés doivent en permanence négocier leur place avec les Palestiniens et Libanais qui les détiennent.

Car derrière le paravent de l'informalité laissant croire à un fonctionnement chaotique permettant à chacun d'occuper librement un bout de chaussée, en pratique Sabra est sous le contrôle strict d'acteurs qui défendent ardemment leurs intérêts et leurs prébendes en assignant chacun à la place qui lui revient selon une grammaire bien réglée. Ces acteurs sont les membres des factions qui dominent les lieux — partis politiques et/ou comités populaires contrôlant les groupements palestiniens. Ils décident qui s'installe où et comment, qui peut faire quoi et avec qui, sous leur « protection » synonyme de racket. À cela s'ajoutent les commerçants qui réclament leur dû aux Bangladais se positionnant devant leur local avec leurs tables, parasols, caisses et cartons. La croissance de ce « *souk el-bangladeshiyine* » (marché des Bangladais) n'aurait pas été possible sans que ces dominants qui tiennent les lieux n'y voient un intérêt financier. Mais ils ne l'auraient pas non plus permis si les Bangladais n'étaient considérés comme un groupe inoffensif qu'il est aisé de contenir et si besoin de réprimer, comme l'exprime Issa, un boucher libanais interrogé en juin 2013 :

« Les Bangladais sont gentils, honnêtes, et essaient juste de réussir leur migration en cumulant plusieurs métiers. Mais ici les gens savent qu'ils sont faibles, alors ils les bousculent parfois, ils les frappent quand ils prennent trop de place ou se mettent au milieu de la route avec leurs produits. Ils ne comprennent pas l'arabe ou mal, quand tu leur parles, ils rigolent, et quand ils nous parlent ça nous fait rire. »

Cette figure du Bangladais sans pouvoir, dont on peut rire en raison de son arabe approximatif et à l'accent prononcé, et que l'on peut si nécessaire bousculer, cette figure extérieure aux rapports de force politiques qui influencent grandement les rapports sociaux contraste avec celle des Syriens présents sur le marché. L'image de ces derniers auprès des Libanais et Palestiniens résulte en effet d'une expérience collective traumatique combinée au racisme ordinaire envers la figure de l'ouvrier immigré. Les Syriens souffrent ainsi de l'image d'hommes seuls, rustres, protégés par une armée et des renseignements syriens qui contrôlaient le Liban (1990-2005), assiégeaient les camps palestiniens (1984-

1987), réprimaient violemment toute forme d'opposition à leur pouvoir. Dans un environnement conservateur, dans un contexte de guerres où chacun reste sur ses gardes, les Syriens restent présentés comme une menace pour l'ordre moral et politique dont il faut se prémunir. Mohamed, un autre boucher libanais interrogé en juin 2012, l'exprime ainsi :

« [Les Bangladais] sont discrets, ils ne font pas de problèmes. Si tu leur dis quelque chose, ils t'écoutent [...], tu n'as pas besoin de négociier. Je te parle surtout des Syriens. Il leur manque une case ! Dès qu'ils voient une femme, [...] quand il y a beaucoup de monde, ils essaient de la toucher, [...] alors on les frappe. Avant, quand les Syriens contrôlaient le pays, on ne pouvait pas faire ça, mais maintenant, on fait ce que l'on veut ici. »

En résumé, le marché de Sabra s'organise autour d'une hiérarchie dominée par des Libanais et des Palestiniens placeurs et commerçants ; des Syriens employés de ces derniers ou qui monnaient le droit de se poster avec leur *arabayeh* ; et des Bangladais qui ont développé leurs activités marchandes à destination de leurs compatriotes sous la protection des premiers. Une assignation des rôles et des places qui va être bousculée d'une part en raison du développement du commerce bangladais, et d'autre part à cause de la crise économique qui affecte le Liban, incitant de nombreux commerçants à abandonner leur activité.

Un jeu de chaises musicales synonyme d'une lutte pour les mêmes places

Le développement du commerce bangladais à Sabra a eu pour conséquence une reconfiguration des rapports de pouvoir : tout d'abord au sein du système marchand bangladais, les femmes sont progressivement devenues employées puis commerçantes ; ensuite, l'activité de boucherie censée être réservée aux Palestiniens et aux Libanais s'ouvre progressivement aux Bangladais ; enfin, des commerçants libanais et palestiniens vont céder leurs locaux à des Bangladais.

Le constat d'une montée en visibilité des femmes bangladaises sur le marché, autrement qu'en tant que consommatrices, illustre les rapports de domination au sein du groupe alors qu'elles sont numériquement majoritaires au Liban. Cela peut certes s'expliquer par les contraintes pesant sur les femmes domestiques, notamment le travail à demeure qui les empêchent de s'émanciper aussi facilement de leur *kafil* que les hommes autrement qu'en basculant dans la clandestinité. Mais il convient aussi de tenir compte des rapports inégalitaires entre femmes et hommes dans une société bangladaise conservatrice, rapports qui se reproduisent en migration. En sorte que seules deux femmes possèdent un commerce à Sabra, dont une en collaboration avec son époux et son fils, les autres étant généralement employées dans les épiceries, les restaurants, ou tiennent des stands disposés sur la chaussée. Cependant, dans l'ambiance très masculine du marché, où certains placeurs n'hésitent pas à jouer des muscles et à humilier des Bangladais pour tenter de leur soutirer davantage d'argent, certaines femmes opposent une résistance face à l'excès de zèle de ces placeurs qui n'osent pas les toucher ou les brutaliser en public, « [retournant] à leur avantage la dissymétrie des rapports entre les sexes » (Catarino et Morokvasic, 2005 : 6).

Quant aux Syriens qui ne possèdent pas de commerces, ils doivent déjà négocier leur place sur la chaussée avec les Palestiniens et les Libanais, et voient après 2011 leurs compatriotes déplacés par la guerre à leur tour en quête d'un travail sur le marché. À cela s'ajoute la concurrence des Bangladais qui n'hésitent pas à s'appropriier les meilleurs emplacements, disposant leur marchandise devant celle de Syriens pouvant être des figures historiques du marché. Pour les Bangladais, cette mobilité ascendante dans l'échelle des légitimités se traduit par leur insertion dans le secteur de la boucherie. En effet, le boucher Mohamed, interrogé plus haut, a signifié à quel point le commerce de viande constitue un secteur symbolique dans les rapports de pouvoir, et qu'à ce titre il est réservé aux Palestiniens et Libanais. Or, au milieu des années 2010, non seulement des Bangladais sont employés par les bouchers pour attirer leurs compatriotes, mais leurs employeurs n'hésitent plus afficher clairement leur « stratégie bangladaise » par exemple à l'aide d'une enseigne écrite en bengali. Enfin, point d'orgue de cette reconfiguration des rapports de pouvoir sur le marché, ces dernières années plusieurs commerçants libanais et palestiniens ont cessé leur activité pour louer leurs locaux à des Bangladais arborant désormais l'assurance du commerçant établi (Cf. Photographie 2).

Photographie 2 : Un commerçant bangladais à Sabra en 2019



Crédit : A. Dahdah, Beyrouth, décembre 2019.

Cependant, on fait l'hypothèse que l'évolution de cette « lutte des places » (Lussault, 2009) sur le marché au profit des Bangladais, met en lumière le déclin qui commence à affecter l'économie libanaise dans son ensemble, et

dont l'essoufflement des activités informelles observé dès 2015 à Sabra pourrait en représenter les signes annonciateurs. Car si les commerçants libanais et palestiniens cherchent dans un premier temps une nouvelle clientèle, en l'occurrence bangladaise, pour accroître leurs gains, c'est aussi en raison de l'appauvrissement de leur clientèle habituelle. Et des commerçants interrogés en 2018 soutiennent d'ailleurs que ceux qui ont fait le choix de se retirer pour louer aux Bangladais, ont surtout opté pour une stratégie visant in fine à s'assurer une rente locative au regard de l'incertitude du marché. Avant d'ajouter qu'eux-mêmes envisagent désormais de se retirer, de quitter Sabra et si possible le Liban.

D'un certain point de vue, les dynamiques d'insertion sur le marché de Sabra rejoindraient la théorie de Waldinger selon laquelle la structuration des réseaux d'un groupe national nouvellement arrivé lui permet de succéder au sein d'une niche à un autre groupe national connaissant une mobilité ascendante fort de ses réseaux désormais établis. Or, de notre point de vue, Sabra montre surtout que c'est le départ contraint en contexte de crise des catégories dominantes qui permet aux dominés de prendre leur place. En d'autres termes, dans un pays qui vit au rythme des crises économiques et politiques successives et où les étrangers sont maintenus dans une précarité statutaire, le jeu des chaises musicales se résume surtout à une lutte pour les mêmes places au bas de la hiérarchie socioprofessionnelle.

Conclusion

Cet article reconsidère la théorie de Waldinger non pas à l'aune d'une économie riche encadrée par un système politique et social garant d'un état de droits, mais à l'aune d'un système économique et politique basé sur l'exploitation et la précarisation de la main-d'œuvre étrangère, et dont les tensions et les replis identitaires empêchent une mobilité sociale ascendante de se matérialiser autrement qu'à la marge et dans les marges urbaines. Dans la même veine que les critiques formulées par Rath (2001), il suggère que la théorie de Waldinger mériterait à se voir compléter d'une réflexion d'ordre politique et institutionnel, autrement dit dans le cas libanais interroger plus largement les modalités d'insertion et de mobilité des populations étrangères sur un marché du travail comme d'un révélateur des inégalités économiques et politiques. En l'occurrence, on constate combien le système politique bloque la mobilité professionnelle et donc sociale des ressortissants étrangers, rendant caduque la théorie d'une succession des groupes qui in fine sont confinés à une lutte pour les mêmes places au bas de la hiérarchie socioprofessionnelle.

Ainsi, loin des oripeaux du discours confessionnaliste qui tend à expliquer tous les maux du Liban par les différences religieuses, l'exploitation, la précarisation et l'assignation des étrangers nous rappellent que ce sont avant tout les inégalités qui structurent le fonctionnement social, économique et politique de ce pays. Aujourd'hui, le système est en cours d'effondrement, miné par la gabegie, la prévarication, la corruption, le clientélisme, dans l'intérêt d'une oligarchie qui se cache derrière les tensions communautaires qu'elle n'a eu de cesse d'alimenter et notamment derrière la haine et la stigmatisation des travailleurs étrangers érigés en menace, et donc précarisés et exploités sans remords depuis des décennies.

En ce sens, la place des réfugiés, migrants et déplacés sur le marché du travail libanais constitue, pour reprendre l'expression de Poirer (2005), « le zéro absolu de la domination » et nous offre un point de vue idéal pour « évaluer les inégalités » sociales et politiques, et leurs conséquences. De la même manière que les Libanais sont touchés avec une grande brutalité par la crise économique puisque désormais plus d'un citoyen sur deux vit sous le seuil de pauvreté en 2021, les réfugiés palestiniens, déplacés syriens et migrants africains et asiatiques, déjà extrêmement précaires, voient leurs conditions de vie se détériorer davantage chaque jour, puisque dépourvus d'une quelconque protection communautaire ou de nature clientéliste, les seuls contrepoids tolérés au libéralisme libanais.

Références bibliographiques

Abdelnour Sarah (2012) *Les nouveaux prolétaires*, Paris, Textuel.

Abou Zaki Hala (2018) Réfugiés de Syrie dans les camps de réfugiés palestiniens au Liban. Le cas de Chatila, in Assaf Dahdah et Nicolas Puig Eds., *Exils syriens. Parcours et ancrages (Liban, Turquie, Europe)*, Paris, Le passager clandestin, pp. 45-59.

Abou Zaki Hala (2008) *Les Palestiniens du Liban après Taëf. Transformations sociopolitiques dans le camp de Chatila au lendemain de la guerre des camps (1985-1987) et de la guerre interne (1988)*, Mémoire de Master, EHESS.

Al Hussein Jalal et Dorai Kamel (2013), La vulnérabilité des réfugiés palestiniens à la lumière de la crise syrienne, *Confluences Méditerranée*, 87 (4), pp. 95-107.

Ambrosetti Elena, Tattolo Giovanna, Toader Alina, Kateb Kamel et Diguët Dominique (2008) Femmes, rapports de genre et dynamiques migratoires, *Population*, 63, pp. 767-793.

Battegay Alain (2005) Dubaï : économie marchande et carrefour migratoire. Étude de mise en dispositif, in Hana Jaber et Jean Métral Eds., *Mondes en mouvements. Migrants et migrations au Moyen-Orient au tournant du XXI^e siècle*, Beyrouth, IFPO, pp. 271-291.

Bontemps Véronique et Puig Nicolas (2014) Éditorial, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 30 (2), pp. 7-12.

Bret Julien (2012) Le jour des migrants. Pratiques dominicales des migrants non arabes à Beyrouth, in Kamel Dorai et Nicolas Puig Eds., *L'urbanité des marges. Migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris-Beyrouth, Ifpo-Tétraèdre, pp. 181-202.

Bret Julien (2011) *Travail global et production d'un individu servile. Activités économiques et migrations de travailleurs non arabes au Liban*, Université Lumière Lyon 2.

Catarino Christine et Morokvasic Mirjana (2005) Femmes, genre, migration et mobilités, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21 (1), pp. 7-27.

Cattan Nadine (2012) Trans-territoire. Repenser le lieu par les pratiques spatiales de populations en position de minorité, *L'information géographique*, 76 (2), pp. 57-71.

Chalcraft John (2009) *The invisible cage. Syrian migrant workers in Lebanon*, Stanford, Stanford University Press.

Clochard Olivier et Dorai Kamel (2005) Aux frontières de l'asile, les réfugiés non palestiniens au Liban, *A contrario*, 3 (2), pp. 45-65.

Corm Georges (2005) *Le Liban contemporain*, Paris, La Découverte.

Cortès Geneviève et Faret Laurent (2009) *Les circulations transnationales. Lire les turbulences migratoires contemporaines*, Paris, Armand Colin.

Dahdah Assaf (2020) « Black is not thought beautiful ». Entre racisme et ancrage, l'expérience migratoire des Africains à Beyrouth. *Migrations & Société*, 179, pp. 171-175.

Deboulet Agnès et Hily Marie-Antoinette (2009) Les migrants de Beyrouth. Emplois à bon marché et zones refuges, *EchoGéo*, 8.

Ehrenreich Barbara and Hochschild Arlie (2003) *Global woman: Nannies, Maids, and Sex Workers in the New Economy*, New York, Metropolitan Books.

Falquet Jules et Moujoud Nasima (2010) Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale, *Agone*, 43, pp. 169-195.

Freitas Any et Godin Marie (2013) Carrières migratoires des femmes latino-américaines dans le secteur de la domesticité à Bruxelles, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (2), pp. 37-55.

Jureidini Ray (2003) L'échec de la protection de l'État : les domestiques étrangers au Liban, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 19 (3), pp. 95-127.

Kapiszewski Andrzej (2007) De-Arabization in the Gulf: Foreign Labor and the Struggle for Local Culture, *Georgetown Journal of International Affairs*, 8 (2), pp. 81-88.

Knudsen Are (2013) Violence et déplacement : la crise des réfugiés syriens au Liban, *Maghreb-Machrek*, 218 (4), pp. 29-40.

Longuenesse Elisabeth (2015) Travailleurs étrangers, réfugiés syriens et marché du travail, *Confluences Méditerranée*, 92 (1), pp. 33-47.

Lussault Michel (2009) *De la lutte des classes à la lutte des places*, Paris, Grasset.

Mouzoune Abdelkrim (1999) *Les transformations du paysage spatio-communautaire de Beyrouth (1975-1996)*, Paris, PubliSud.

Naufal Hala (2011) La situation des réfugiés et travailleurs syriens au Liban suite aux soulèvements populaires en Syrie, *CARIM*, 73.

Picard Elisabeth (2016) *Liban Syrie, intimes étrangers. Un siècle d'interactions sociopolitiques*, Sindbad/Actes Sud, Arles.

Piore Michael (1979) *Birds of Passage: Migrant Labor and Industrial Societies*, Cambridge, Cambridge University Press.

Poiret Christian (2005) Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21 (1), pp. 195-226.

Poutignat Philippe et Streiff-Fenart Jocelyne (2008) *Théories de l'ethnicité*, Paris, Quadrige/PUF.

Puig Nicolas (2016) *Villes intimes. Ethnographies urbaines dans le monde arabe (Vers une anthropologie des côtoiements)*, HDR, Paris, EHESS.

Rath Jan (2001) Do Immigrant Entrepreneurs Play the Game of Ethnic Musical Chairs? A Critique of Waldinger's Model of Immigrant Incorporation, in Anthony Messina Ed., *A Continuing Quandary for States and Societies: West European Immigration and Immigrant Policy in the New Century*, Westport, Greenwood Press, pp. 141-159.

Rea Andrea (2013) Les nouvelles figures du travailleur immigré : fragmentation des statuts d'emploi et européanisation des migrations, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (2), pp. 15-35.

Rouleau-Berger Laurence (2010) *Migrer au féminin*, Paris, PUF.

Salazar Parrenas Rhacel (2001) *Servants of Globalization. Women, Migration, and Domestic Work*, Stanford, Stanford University Press.

Sassen Saskia (2010) Mondialisation et géographie globale du travail, in Jules Falquet, Elena Hirata, Danièle Kergoat, Brahim Labari, Nicky Le Feuvre et Fatou Sow Dirs., *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Sciences Po. Les Presses, pp. 27-42.

Sayigh Rosemary (1994) *Too Many Enemies: The Palestinian Experience in Lebanon*, Londres, Zed Books.

Sfeir Jihane (2008) *L'Exil palestinien au Liban. Le temps des origines (1947-1952)*, Paris-Beyrouth, Karthala-IFPO.

Simon Gildas (2008) *La planète migratoire dans la mondialisation*, Paris, Armand Colin.

Verdeil Eric, Faour Ghaleb et Velut Sébastien (2007) *Atlas du Liban. Territoires et société*, Beyrouth, IFPO-CNRS Liban.

Waldinger Roger (1994) The Making of an Immigrant Niche, *International Migration Review*, 28 (1), pp. 3-33.

Winckler Onn (1998) *Demographic Developments and Population Policies in Ba'athist Syria*, Brighton, Sussex Academic Press.

Littérature grise

Chaaban Jad, Ghattas Hala, Habib Rima, Hanafi Sari, Sahyoun Nadine, Salti Nisreen, Seyfert Karin and Naamani Nadia (2010) *Socio-Economic Survey of Palestine Refugees in Lebanon*, Beyrouth, American University of Beirut, European Union, Unrwa.

Lebanese Palestinian Dialogue Committee, Central Administration of statistics, Palestinian Central Bureau of Statistics (2019) *The Population and Housing Census in Palestinian Camps and Gatherings - 2017*, Detailed Analytical Report, Beirut.

Assaf Dahdah

La musique monotone de l'exploitation des réfugiés, migrants et déplacés sur le marché du travail libanais

Le marché du travail libanais est structurellement organisé autour de l'exploitation des travailleurs étrangers ; une exploitation encadrée par l'État qui maintient les réfugiés palestiniens, les déplacés syriens et les migrants africains et asiatiques dans une précarité statutaire garante de leur immobilité au bas de la hiérarchie socio-professionnelle. Si les contextes nord-américains ou européens donnent à penser que la mobilité ascendante est rendue possible par la construction de niches et de réseaux — en lien avec l'historicité de la migration dans une dynamique de passage de relais entre anciens et nouveaux arrivés — le cas libanais souligne l'importance du contexte politique et institutionnel qui n'autorise ce mouvement qu'à la marge et de façon informelle. En miroir de la théorie du jeu de chaises musicales popularisée par Waldinger (1994), cet article met en lumière l'un de ces manques à travers une situation économique et politique caractérisée par des crises successives.

The Monotonous Tune of the Exploitation of Refugees, Migrants and Displaced Populations on the Lebanese Labor Market

The Lebanese labor market is based on the exploitation of foreign workers. This system, built and supervised by the State, aims to keep Palestinian refugees, the Syrian displaced population as well as African and Asian migrants in a precarious status that ensures their confinement at the bottom of the social and professional hierarchy. If according to the North American and European models newcomers tend to replace those already established who are able to move up thanks to community networks and niches, in Lebanon the political and institutional framework only makes such a movement possible at the margin and in an informal way. This article sheds light on one of the shortfalls of the musical chairs game theory popularized by Waldinger (1994) through an analysis of the local economic and political situation fraught with successive crises.

La música monótona de la explotación de los refugiados, migrantes y desplazados en el mercado del trabajo libanés

El mercado del trabajo libanés está estructuralmente organizado alrededor de la explotación de los trabajadores extranjeros; una explotación supervisada por el Estado quien mantiene a los refugiados palestinos, los desplazados sirianos y los migrantes africanos y asiáticos en una precariedad estatutaria garante de su inmovilidad en lo más bajo de la jerarquía socio-profesional. Si los contextos norte-americanos o europeos dan a reflexionar que la movilidad ascendente es posible gracias a la construcción de nichos y de redes en vínculo con la historicidad de la migración en una dinámica de relevo entre ancianas y nuevas llegadas, el caso libanés subraya la importancia del contexto político e institucional que autoriza ese movimiento al margen y de manera informal. Reflejo de la teoría del juego de sillas musicales popularizada por Waldinger (1994), este artículo saca así a la luz una de sus carencias a través de una situación económica y política caracterizada por crisis sucesivas.